



GUIDE

VÉLO À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

Version 2024-10-03

TABLE DES MATIÈRES

Symboles utilisés dans le guide	1
Avertissements et consignes de sécurité.....	2
Réglementation au Québec	3
Description du produit.....	5
Utilisation.....	6
Batterie.....	8
Moteur	10
Entretien général.....	11
Dépannage	15
Garantie limitée.....	18
Limitation de responsabilité	20

Le nom Nouveau Cycle et le logo sont
des marques de commerce protégées.
Copyright © 2024 Nouveau Cycle Inc.
Tous droits réservés.

Nouveau C

01.

INTRODUCTION

Bienvenue dans le guide d'utilisation de votre vélo à assistance électrique converti par Nouveau Cycle. Ce guide contient toutes les informations nécessaires pour utiliser, entretenir, et maximiser la performance de votre vélo électrique. Merci de prendre le temps de lire attentivement ce document avant d'utiliser votre vélo.

SYMBOLES UTILISÉS DANS LE GUIDE



DANGER : Ce symbole indique les risques potentiels pour la santé et la sécurité qui peuvent survenir si certaines mesures ne sont pas prises en compte.



MISE EN GARDE : Ce symbole met en garde contre une mauvaise utilisation des produits qui peut les endommager ou polluer l'environnement.

02.

AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

-  Si le produit est endommagé à la réception, veuillez communiquer avec Nouveau Cycle avant de l'utiliser.
-  Veuillez suivre rigoureusement les instructions pour installer tout produit vendu par Nouveau Cycle.
-  Si vous prêtez votre vélo à assistance électrique à des tiers, veuillez leur fournir ce mode d'emploi.
-  Ne chargez jamais la batterie si le câble d'alimentation est endommagé.
-  Évitez de charger la batterie si celle-ci est mouillée, ou dans des conditions extrêmes (sous 0°C ou au-delà de 45°C).
-  Ne laissez jamais la batterie charger sans surveillance pour une période de plus de 6 heures.
-  Cessez immédiatement d'utiliser ou de recharger la batterie si elle montre des signes anormaux, tels que de la chaleur, un gonflement, des bruits ou tout autre comportement irrégulier.
-  N'entreposez pas de produits inflammables à proximité du vélo électrique, de la batterie ou du chargeur en utilisation.
-  Ne jetez pas la batterie à la poubelle. Lorsque la batterie atteint sa fin de vie, apportez-la dans un centre de tri pour qu'elle soit recyclée. Vous pouvez également rapporter votre batterie à Nouveau Cycle pour un recyclage approprié.
-  Ne modifiez pas le système sans autorisation car cela pourrait entraîner des défaillances et annuler la garantie.

03.

RÉGLEMENTATION AU QUÉBEC

L'utilisation des vélos à assistance électrique (VAE) sur les voies publiques est strictement encadrée par le *Code de la sécurité routière du Québec*. Les dispositions suivantes doivent être respectées pour garantir une utilisation conforme :

1. **Âge minimal requis** : Il est interdit de conduire un vélo à assistance électrique avant l'âge de 18 ans, sauf pour les jeunes de 14 à 17 ans détenant un permis de classe 6D (cyclomoteur).
2. **Casque de sécurité** : Le port du casque est obligatoire pour tous les utilisateurs de vélos à assistance électrique. Le casque doit être conforme aux normes en vigueur et bien ajusté.
3. **Puissance du moteur** : La puissance nominale continue du moteur ne doit pas dépasser 500 watts.
4. **Vitesse maximale** : La vitesse maximale en mode autonome ne doit pas excéder 32 km/h sur un terrain plat.
5. **Utilisation sur les voies publiques** :
 - Les VAE peuvent circuler sur les routes, pistes cyclables et voies réservées aux vélos, sous réserve du respect du Code de la sécurité routière et de la signalisation en place.
 - Il est interdit de circuler sur les trottoirs ou toute voie non autorisée aux vélos.

Note : Les utilisateurs doivent se conformer aux règlements locaux applicables en dehors de la province du Québec.

Conformité de la conversion

L'ensemble d'électrification vendu par Nouveau Cycle est conforme au Code de la sécurité routière du Québec.

04.

DESCRIPTION DU PRODUIT



05.

UTILISATION

Vérification avant chaque utilisation



Avant de prendre la route, assurez-vous de vérifier les éléments suivants pour garantir une expérience de conduite sécuritaire et optimale :

- **Serrage des boulons** : Vérifiez régulièrement le serrage des boulons du moteur, de la batterie, et des bras de pédaaliers. Assurez-vous particulièrement que la bague de serrage du moteur est bien fixée pour éviter tout mouvement non désiré.
- **Fixation du moteur** : Vérifiez que le moteur est solidement fixé au cadre du vélo. Un moteur mal fixé peut affecter la performance du vélo et causer des dommages à long terme.
- **Pression des pneus** : Assurez-vous que la pression des pneus est dans les marges inscrites sur le côté des pneus. Une pression inadéquate peut non seulement être dangereuse, mais aussi réduire l'autonomie de la batterie.
- **Rayons de roue** : Assurez-vous qu'aucun rayon de roue n'est cassé.

Écran de contrôle

Pour les instructions détaillées de votre écran de contrôle, se référer au guide correspondant.

Mise en marche

1. **Allumer la batterie** : Allumez l'interrupteur situé sur le côté droit de la batterie (O : fermé, I : ouvert).
2. **Allumer l'écran** : Appuyez sur le bouton de mise en marche de l'écran pour activer le système.
 Ne touchez pas aux pédales pendant la mise en marche.
3. **Vérification du système** : Assurez-vous que tous les composants fonctionnent correctement avant de commencer votre trajet.

Niveaux d'assistance

Selon le modèle d'écran installé sur votre vélo, vous disposerez de 4 ou 5 niveaux d'assistance qui influencent la puissance fournie par le moteur. Ces niveaux permettent d'adapter l'assistance électrique à vos besoins en fonction du terrain et de l'effort désiré.

Assistance à la marche

Le mode d'assistance à la marche permet de faire avancer le vélo à une vitesse de 6 km/h. Ce mode peut être utile lorsque vous marchez à côté du vélo. Pour l'activer, maintenez enfoncé le bouton dédié sur l'écran. Relâchez le bouton pour arrêter le vélo.

06.

BATTERIE

Utilisation



Températures extrêmes : Limitez l'exposition de la batterie à des températures inférieures à 0 °C ou supérieures à 45 °C.

À basse température, la capacité de la batterie peut être réduite jusqu'à 40 à 50 % par rapport à sa capacité nominale. Après des efforts soutenus, l'écran pourrait indiquer une charge plus faible qu'elle ne l'est en réalité. La charge affichée remontera rapidement.



Décharge complète : Évitez de décharger la batterie sous 10% de charge. Cela pourrait la détériorer de façon permanente.

Recharge de la batterie



Température de la batterie : N'essayez pas de recharger la batterie lorsqu'elle est froide. Rentrez-la à l'intérieur et attendez qu'elle se réchauffe avant de la brancher.



Humidité : N'utilisez ni ne rechargez la batterie si elle est mouillée, surtout au niveau des contacts métalliques. Cela pourrait causer un court-circuit, faire fondre la batterie, ou même déclencher un incendie.



Surveillance : Ne laissez pas la batterie branchée lorsqu'elle est pleine, car cela réduit sa durée de vie et peut présenter des risques d'incendie.



Chargeur spécifique : Utilisez uniquement le chargeur fourni avec la batterie. Un chargeur non adapté pourrait endommager la batterie ou causer un incendie.

Transport de la batterie

- Retirez toujours la batterie du vélo pendant le transport et stockez-la dans un endroit sûr et sec pour éviter tout risque de dommage.

Entreposage de la batterie

- **Interrupteur** : Lorsque la batterie n'est pas utilisée, éteignez l'interrupteur situé sur son côté droit pour éviter une décharge lente.



Entreposage courte durée : Entrez la batterie dans un endroit sec, entre 0 et 45 °C.



Entreposage longue durée : Pour des périodes d'inactivité de plus de 3 mois, entreposez-la dans un endroit sec à une température stable entre 20 et 25 °C. Rechargez la batterie tous les 2 à 3 mois pour maintenir une charge de 60 à 80 %.

Durée de vie

- **Vie utile** : La batterie Lithium-Ion de votre vélo électrique a une durée de vie utile de 800 cycles de recharge complète. Un cycle complet signifie que la batterie passe de 100 % à moins de 10 %, puis est rechargée à 100 %.
- **Performance à long terme** : Après 500 cycles de recharge complète, la batterie conserve en moyenne environ 80 % de sa capacité originale.

07.

MOTEUR

Utilisation optimale

- ❗ **Éviter la surchauffe** : Éviter de faire fonctionner le moteur à pleine puissance pendant une durée prolongée afin de prévenir tout risque de surchauffe.
- ❗ **Démarrage** : Ne pas démarrer sur un gros pignon. Utilisez les premières vitesses (1re, 2e ou 3e) pour démarrer, comme vous le feriez avec une voiture manuelle. Cela réduit la charge sur le moteur et prévient une usure prématurée.
- ❗ **Montée des côtes** : Lors de la montée d'une côte, évitez d'utiliser les gros pignons. Sélectionnez une vitesse qui permet au moteur de fonctionner à une cadence modérée pour éviter une surchauffe et un effort excessif sur la chaîne.
- ❗ **Changement de vitesse** : Le moteur exerce une force importante sur la chaîne. Bien que la chaîne soit conçue pour supporter cette force, il est important d'éviter de changer de vitesse sous une forte pression sur les pédales. Relâchez légèrement la pression sur les pédales avant de changer de vitesse pour éviter d'endommager la transmission.
- ❗ **Étanchéité** : Le moteur est étanche pour des conditions d'utilisation normales, mais il n'est pas conçu pour résister à l'immersion complète. Ne nettoyez jamais le moteur avec un jet d'eau pressurisé, car cela pourrait entraîner une infiltration d'eau et des dommages internes.

08.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Maintenance régulière

L'entretien d'un vélo électrique ne diffère pas beaucoup de celui d'un vélo traditionnel, mais certains composants, en particulier la transmission (chaîne et pignons), sont soumis à des forces plus importantes et à une usure plus rapide.

Il est donc essentiel de laver régulièrement votre vélo électrique et de bien l'entretenir si vous voulez en tirer le meilleur parti.

Vérification générale du vélo

Avant chaque sortie et après tout incident (chute, accident), vérifiez les éléments suivants :

- **Pression des pneus** : Assurez-vous que la pression des pneus est dans les limites recommandées. Des pneus sous-gonflés augmentent la résistance au roulement et réduisent l'autonomie de la batterie, tandis que des pneus surgonflés peuvent compromettre l'adhérence.
- **Serrage des vis et boulons** : Assurez-vous que toutes les vis et boulons, y compris ceux du moteur et de la batterie, sont bien serrés.
- **Fixation du moteur** : Vérifiez que le moteur est solidement fixé au cadre du vélo.
- **État des rayons** : Assurez-vous qu'aucun rayon de roue n'est cassé.
- **Anomalies sonores** : Pendant que vous roulez, soyez attentif à tout bruit inhabituel. Un bruit est souvent le signe que quelque chose est usé, endommagé, ou mal aligné.

Nettoyage du vélo

Un vélo propre est un vélo heureux. La saleté augmente significativement l'usure des composants. Lavez régulièrement votre vélo électrique pour prolonger la durée de vie des composants.

- **Méthode de nettoyage** : Lavez votre vélo à la main avec de l'eau savonneuse et un tuyau à basse pression. Utilisez un chiffon humide pour nettoyer la batterie et les autres composants électriques.
 -  Ne jamais utiliser un jet d'eau pressurisé.
- **Nettoyage de la transmission** : Nettoyez la chaîne, les pignons et le dérailleur avec un dégraissant adapté. Utilisez une brosse, un chiffon ou des outils conçus pour le nettoyage des transmissions.
- **Séchage** : Après avoir lavé le vélo, séchez-le avec un chiffon propre. Évitez de contaminer les freins à disque avec de l'huile ou d'autres produits utilisés sur d'autres parties du vélo.

Entretien de la chaîne

Les chaînes de vélos électriques nécessitent une lubrification plus fréquente que celles des vélos non assistés. Appliquez un lubrifiant à chaîne après chaque lavage et régulièrement après les trajets pour assurer un bon fonctionnement de la transmission.

Calendrier d'entretien

Suivez le tableau d'entretien recommandé selon le kilométrage de votre vélo pour vous assurer qu'il reste en bon état de fonctionnement.

Entretien recommandé à tous les :

100 km

Vérifier la pression des pneus.

Lubrifier la chaîne après chaque lavage ou si elle semble sèche.

Vérifier le serrage des boulons et vis du moteur et de la batterie.

500 km

Vérifier l'état des plaquettes de frein et les remplacer si nécessaire.

Nettoyer en profondeur la transmission (chaîne, pignons, dérailleur) avec un dégraissant adapté.

Vérifier l'alignement du capteur de vitesse et ajuster si nécessaire.

1 000 km

Contrôler l'état de la chaîne et des pignons et remplacer si nécessaire.

Vérifier l'usure des pneus et remplacez-les si nécessaire.

Vérifier le jeu de direction et les roulements de pédalier.

Nettoyer et inspecter les connecteurs électriques pour détecter toute corrosion ou saleté.

Entretien recommandé à tous les :

2 000 km

Remplacer la chaîne si l'usure est importante.

Vérifier et ajustez les dérailleurs avant et arrière.

Inspecter les roues (centrage, tension des rayons, usure des jantes).

Vérifier et nettoyer les contacts électriques de la batterie.

5 000 km

Remplacer les câbles de frein et de dérailleur si usés.

Remplacer la chaîne et les pignons si usure importante constatée.

Effectuer un entretien complet du moteur en atelier (vérification des engrenages, graissage, etc.).

Vérifier les roulements de pédalier, de direction, et de roues. Remplacer si nécessaire.

8 000 km

Effectuer une révision complète du vélo en atelier.

Remplacer tous les composants de transmission si nécessaire (chaîne, cassette, plateaux).

Remplacer les plaquettes de frein et purger le système de freinage si équipé de freins hydrauliques.

Vérifier l'état du cadre pour déceler d'éventuelles fissures ou faiblesses structurelles.

Note : Ces intervalles sont des recommandations générales. La fréquence d'entretien peut varier en fonction des conditions d'utilisation (ex. : utilisation intensive, conditions météorologiques difficiles) et du type de terrain sur lequel vous roulez.

09.

DÉPANNAGE

En cas de problème avec votre vélo à assistance électrique, vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous pour identifier les causes possibles et les solutions recommandées.

Symptôme	Cause possible	Solution
Assistance faible ou intermittente	Capteur de vitesse trop proche de l'aimant	→ Repositionnez le capteur pour que l'aimant soit à 6-15 mm
	Le capteur de couple est mal calibré	→ Redémarrez le système sans toucher aux pédales
	Le capteur de couple est défectueux	→ Apportez votre vélo en atelier et nous pourrons remplacer le capteur de couple
	Batterie faible	→ Rechargez la batterie
	Batterie trop froide	→ Réchauffez la batterie et attendez au moins une heure avant de l'utiliser à nouveau
	Problème du contrôleur	→ Redémarrez le système

L'écran affiche une vitesse de 0 km/h quand le vélo avance	Capteur de vitesse désaligné	→ Alignez l'aimant sur la roue arrière avec la flèche du capteur de vitesse
L'écran affiche une vitesse de 99,9 km/h quand le vélo avance	Capteur de vitesse trop proche de l'aimant	→ Repositionnez le capteur pour que l'aimant soit à 6-15 mm
L'assistance est à son plus fort dès qu'une petite pression est appliquée aux pédales	Le capteur de couple est mal calibré	→ Redémarrez le système sans toucher aux pédales
	Le capteur de couple est défectueux	→ Apportez votre vélo en atelier et nous pourrons remplacer le capteur de couple.
Rien ne se passe quand le système est mis en marche (affichage vide et moteur inactif)	La batterie est complètement déchargée	→ Rechargez la batterie
Les vitesses ne fonctionnent pas bien (difficulté à changer les vitesses, vitesses qui sautent)	Le dérailleur doit être ajusté.	→ Apportez votre vélo chez Nouveau Cycle et nous pourrons ajuster les vitesses
	La patte de dérailleur est crochie ou cassée	→ La patte de dérailleur peut être redressée, mais doit rapidement être remplacée
La chaîne est bruyante	Lubrification insuffisante de la chaîne	→ Appliquez du lubrifiant à chaîne sur tous les maillons de la chaîne

Un bruit de grincement se fait entendre en pédalant	Quelque chose n'est pas bien serré	→ Vérifiez attentivement le serrage de toute la boulonnerie du vélo Vérifiez que le moteur est fixé solidement sur le boîtier de pédalier
Le moteur fait un bruit mais les pédales ne tournent pas	L'engrenage de plastique est brisé (le moteur a surchauffé ou une force excessive a été appliquée sur le moteur)	→ Apportez votre vélo en atelier et nous pourrons remplacer l'engrenage de plastique
Les pédales glissent quand le moteur est fortement sollicité	L'embrayage à roue libre du moteur est endommagé	→ Apportez votre vélo en atelier et nous pourrons remplacer l'embrayage à roue libre

Votre problème n'est pas listé dans ce tableau ?

Contactez-nous au 819-416-2726 durant nos heures d'ouverture ou par courriel à info@nouveau-cycle.ca en décrivant la nature du problème rencontré. Notre équipe vous assistera pour diagnostiquer et résoudre le problème. Si le problème ne peut être résolu à distance, le produit devra être retourné à Nouveau Cycle pour réparation. Les frais d'expédition, de manutention et autres dépenses connexes, s'il y a lieu, sont à la charge du client.

10.

GARANTIE LIMITÉE

Nouveau Cycle offre une garantie limitée de 12 mois sur les pièces et la main-d'œuvre, à compter de la date de livraison du produit. Cette garantie couvre les défauts de fabrication et les vices de matériau sous réserve que les consignes d'utilisation et d'entretien décrites dans ce guide aient été intégralement respectées.

Conditions de la garantie

- **Durée** : La garantie est valide pour une période de 12 mois à partir de la date de livraison du produit.
- **Couverture** : Toutes les pièces couvertes par cette garantie, qui s'avèrent défectueuses, seront réparées ou remplacées sans frais de main-d'œuvre ni d'assemblage.
- **Exclusions** : La garantie ne couvre pas :
 - Les pièces ou composants du vélo autres que ceux spécifiés dans la section "Description du produit".
 - Les dommages causés par une mauvaise utilisation, une installation incorrecte, un manque d'entretien ou de nettoyage.
 - Les pièces modifiées, altérées, réparées de manière incorrecte, ou endommagées par négligence, abus, accident, incendie, inondation, ou tout autre événement inhabituel.
 - Les dommages résultant d'une alimentation électrique inadéquate, l'utilisation d'une rallonge, une tension faible ou des chutes de tension.
 - Les pièces endommagées par des impacts, chocs, vibrations, gel, infiltration d'eau, corrosion, ou exposition à des abrasifs.

Procédure de réclamation

Pour faire une réclamation au titre de la garantie, suivez les étapes ci-dessous :

1. **Contact** : Communiquez avec Nouveau Cycle par courriel à info@nouveaucycle.ca. Décrivez en détail le problème rencontré et joignez des photos si nécessaire.
2. **Évaluation** : Notre équipe évaluera votre réclamation et vous contactera pour essayer de résoudre le problème par téléphone ou pour planifier un rendez-vous à l'atelier.
3. **Retour du produit** : Si le problème ne peut être résolu à distance, le produit doit être retourné à Nouveau Cycle pour réparation. Les frais d'expédition, de manutention, et autres dépenses connexes sont à la charge du client, sauf indication contraire.

11.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le client reconnaît et accepte les termes et conditions suivants. L'utilisation d'un vélo à assistance électrique comporte des risques inhérents que le client accepte d'assumer dans leur intégralité.

Exclusions de responsabilité

- **Non-respect des consignes** : Nouveau Cycle Inc., ses propriétaires, employés, partenaires et fournisseurs ne peuvent être tenus responsables des dommages ou préjudices résultant du non-respect des consignes d'utilisation décrites dans ce guide.
- **Mauvais usage** : Toute utilisation non conforme du vélo ou de l'équipement de conversion, y compris les modifications non autorisées, l'entretien insuffisant ou inadéquat, ou toute forme d'abus, n'engage pas la responsabilité de Nouveau Cycle Inc.
- **Causes extérieures** : Nouveau Cycle Inc. n'est pas responsable des dommages résultant de causes externes telles que les impacts, chocs, intempéries, inondations, incendies, ou tout autre événement indépendant de la volonté du client et de Nouveau Cycle Inc.

Limites de la garantie

- **Conseils et informations** : Aucun conseil ni aucune information, qu'ils soient verbaux ou écrits, obtenus par le client auprès des représentants de Nouveau Cycle Inc., ne créera de garantie non expressément énoncée dans ce guide d'utilisation.
- **Dommages corporels et fautes intentionnelles** : Les exclusions et limitations de responsabilité contenues dans ce document ne s'appliquent pas aux dommages corporels, ni en cas de faute intentionnelle ou de faute lourde.

Conditions d'utilisation

- **Modification des termes** : Ces conditions d'utilisation peuvent être modifiées à tout moment par Nouveau Cycle Inc. Les prix et la disponibilité des produits sont sujets à changement sans préavis.
- **Prévalence** : Ce document a préséance sur toute autre modalité générale partagée sur les médias sociaux ou sur le site internet nouveaucycle.ca.

Bienvenue dans une toute nouvelle aventure avec votre vélo ! Vous êtes maintenant prêts à prendre la grande route. Que vous traversiez la ville ou que vous empruntiez la route panoramique, nous espérons que chaque voyage vous apportera un peu de joie. Toute l'équipe de Nouveau Cycle vous souhaite des trajets aussi agréables que sécuritaires.

Besoin d'un coup de main ? Nous serons au rendez-vous.

Allez, c'est l'heure d'aller rouler !